



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-58048>

Département(s) de publication : **13, 04, 05, 84**

Annonce n° **25-58048**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Université d'aix marseille

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Enseignement

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Diagnostics immobiliers règlementaires (amiante, HAP, plomb et termites) pour l'ensemble du patrimoine immobilier d'Aix-Marseille Université

**Description** : Le présent marché a pour objet la réalisation des diagnostics immobilier règlementaires (amiante, HAP, plomb et termites) pour l'ensemble du patrimoine immobilier d'Aix Marseille Université (en 5 lots) La consultation comprend les lots suivants : - Lot 1 : Diagnostics immobiliers règlementaires pour les bâtiments des communes suivantes : Marseille /Aubagne/La Ciotat - Lot 2 : Diagnostics immobiliers règlementaires pour les bâtiments de la commune d'Aix-en-Provence - Lot 3 : Diagnostics immobiliers règlementaires pour les bâtiments des communes suivantes : Avignon/Salon/Arles - Lot 4 : Diagnostics immobiliers règlementaires pour les bâtiments de la commune Dignes les bains - Lot 5 : Diagnostics immobiliers règlementaires pour les bâtiments de la commune Gap Pour l'ensemble des lots, la consultation a été passée selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des dispositions mentionnées au 1° de l'article R. 2124-2 du Code de la Commande Publique et des articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande (pour l'ensemble des lots) en application des dispositions des articles L2125-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique (il s'agit de la nouvelle dénomination du « marché à bon de commande conclu avec un opérateur économique »). La description des prestations est décrite dans le CCTP. Les prestations s'exécutent sur les sites indiquées à l'annexe 1 du CCAP.

**Identifiant de la procédure** : 17a9f4d5-2758-4479-b233-612b59867d67

**Identifiant interne** : AMU25-2025

**Type de procédure :** Ouverte

**La procédure est accélérée :** non

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71313410 Évaluation des risque et dangers pour la construction

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71335000 Études techniques

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** La consultation comportant plusieurs lots, les opérateurs économiques peuvent soumissionner pour un seul lot, plusieurs lots ou tous les lots. L'opérateur économique devra faire une offre pour chaque lot auquel il souhaite se présenter. Les offres seront examinées lot par lot. Communication des documents du marché : Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse internet du profil d'acheteur mentionnée dans le présent avis de publicité. Le dossier de consultation des entreprises peut être téléchargé sur le profil acheteur (PLACE) anonymement ou après identification. Il est précisé que les sociétés qui téléchargent anonymement le dossier de consultation ou indiquent une adresse courriel erronée ne pourront être informées des éventuels éléments complémentaires au cours de la procédure (communication des réponses de l'administration suite aux questions, report de délai, questions diverses, ...). De la même manière, la société qui s'identifie sur PLACE lors du dépôt de son offre doit donner une adresse courriel valide et permettant de façon certaine les échanges électroniques en fin de procédure avec l'administration (demande de précision sur l'offre, rejets, demande à la société attributaire, ...). En cas de difficultés, il est possible de contacter le support « clients » grâce au lien « Assistance » de l'onglet « Aide » de la plateforme (pour cela la société devra préalablement créer un ticket sur PLACE) ou bien au numéro qui vous sera communiqué après établissement du ticket sur PLACE <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseAide> De plus, afin d'être informé des échanges, le candidat doit vérifier que l'adresse des échanges avec le profil d'acheteur, « nepasrepondre@marches-publics.gouv.fr », est accessible ou mise sur la liste blanche pour passer les filtres des serveurs proxy en place dans l'entreprise et s'assurer que les courriels provenant de cette plateforme/profil acheteur ne sont pas classés dans la rubrique « spam » de sa messagerie électronique. Le courriel du référent concernant ce marché est : karina.luciani@univ-amu.fr - Information concernant la communication des informations complémentaires : Les candidats peuvent poser des questions administratives ou techniques relatives au Dossier de Consultation des Entreprises - DCE - concernant le présent marché. En cas de questions, celles-ci seront posées OBLIGATOIREMENT sur la plate-forme des achats de l'état - place à l'adresse du profil d'acheteur. Pour plus d'information se reporter à l'article 3 du Règlement de la

Consultation (RC). - Information concernant l'envoi des offres/Demandes de participations : ==> Le candidat remet sa proposition OBLIGATOIREMENT par voie électronique, conformément aux indications de l'article 9.1 du RC.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.5 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 5**

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 5**

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

**Sources des motifs d'exclusion : Avis**

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## **Section 5 - Lot**

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001**

**Titre :** Diagnostics immobiliers règlementaires pour les bâtiments des communes suivantes : Marseille/Aubagne/La Ciotat

**Description :** Le présent marché a pour objet le diagnostics immobiliers règlementaires (amiante, HAP, plomb et termites) pour l'ensemble du patrimoine immobilier d'Aix-Marseille Université Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande en application des dispositions des articles L2125-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique (il s'agit de la nouvelle dénomination du « marché à bon de commande conclu avec un opérateur économique »). Il s'agit d'un marché reconductible (Article R2112-4 du Code de la Commande Publique) Il s'agit d'un marché reconductible (Pour l'ensemble des lots) au sens de l'article (Article R2112-4 du Code de la Commande Publique) Le marché prend effet à la date de réception de sa notification par le titulaire pour une période initiale de 12 mois fermes. Il pourra ensuite être reconduit par période de 12 mois par tacite reconduction de l'université sans que sa durée totale n'excède 48 mois. Si le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché, il informe le titulaire de sa décision au plus tard 2 mois avant la fin de validité du marché par lettre (LRAR ou via la plateforme PLACE). La non-reconduction du marché n'ouvre droit au profit de son titulaire à aucune indemnité ni à aucun dédommagement. Le titulaire est tenu par ses obligations contractuelles jusqu'à la fin de la période de validité du marché en cours. L'accord cadre ne comporte pas de seuil minimum et comporte un seuil maximum de HT sur la durée ferme du marché (soit 24 mois) ainsi qu'un seuil maximum de 200 000 Euros HT pour la période reconduite (période de 24 mois). Ce seuil maximum correspond au budget maximum de l'Université sur l'année. - Valeur estimée du lot 02 (information non contractuelle) : 100 000 Euros HT/par an La description des prestations est décrite dans le CCTP. Les prestations s'exécutent sur les sites indiqués à l'annexe 1 du CCAP.

**Identifiant interne : LOT-0001**

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71313410 Évaluation des risque et dangers pour la construction

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71335000 Études techniques

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

**Options :**

**Description des options :** Conformément à l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique, des marchés de services ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titre du marché initial pourront être passés auprès du titulaire du marché (lot) concerné. - Ce marché peut faire l'objet de reconduction(s) comme indiqué dans la description du lot ci-dessus.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 400,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 800,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Description :** C'est un marché qui fera l'objet d'une relance régulière à la fin du présent marché car c'est un besoin constant de l'administration.

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** La "Valeur maximale de l'accord-cadre" susmentionnée tient compte de la durée totale du marché (reconduction comprise). La durée renseignée dans la partie "durée estimée" comprend la durée totale du marché (reconduction comprise) conformément à ce qui est indiqué dans la partie relative à la description du lot. Le nombre de participants maximal à l'accord-cadre n'est pas limité. La mention "9999" est présente à titre indicative.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection :** Avis

**Critère :** Chiffre d'affaires annuel général

**Description** : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

**Critère** : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

**Description** : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

**Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

**Critère** : Effectif moyen annuel

**Description** : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

**Critère** : Nombre de cadres

**Description** : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

**Critère** : Certificats délivrés par des organismes indépendants concernant les normes d'assurance qualité

**Description** : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : Description : « Critère 1 : Prix des prestations (sur 55 points) Pour plus amples informations : cf. article 10 du Règlement de la Consultation (RC).

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (décimal, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 0.5

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Description : « Critère 2 : Valeur technique de l'offre (sur 45 points) Ce critère contient 3 sous-critères. Pour plus amples informations : cf. article 10 du Règlement de la Consultation (RC).

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (décimal, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 0.5

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2719183&orgAcronyme=f2h>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2719183&orgAcronyme=f2h>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 23/06/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 5 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 9999

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Marseille

**Informations relatives aux délais de recours** : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : -le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat \* en le consultant sur place à l'Université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section 8.1 "ORG-0001". \* Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA). Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca,

13002, Marseille, F, Téléphone : +33 491134813, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr,  
Fax : +33 491811387, Adresse internet : <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : Université d'aix marseille

**Organisation qui reçoit les demandes de participation** : Université d'aix marseille

**Organisation qui traite les offres** : Université d'aix marseille

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre** : Diagnostics immobiliers règlementaires pour les bâtiments des commune d'Aix-en-Provence.

**Description** : Le présent marché a pour objet le diagnostics immobiliers règlementaires (amiante, HAP, plomb et termites) pour l'ensemble du patrimoine immobilier d'Aix-Marseille Université Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande en application des dispositions des articles L2125-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique (il s'agit de la nouvelle dénomination du « marché à bon de commande conclu avec un opérateur économique »). Il s'agit d'un marché reconductible (Article R2112-4 du Code de la Commande Publique). Il s'agit d'un marché reconductible (Pour l'ensemble des lots) au sens de l'article (Article R2112-4 du Code de la Commande Publique). Le marché prend effet à la date de réception de sa notification par le titulaire pour une période initiale de 12 mois fermes. Il pourra ensuite être reconduit par période de 12 mois par tacite reconduction de l'université sans que sa durée totale n'excède 48 mois. Si le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché, il informe le titulaire de sa décision au plus tard 2 mois avant la fin de validité du marché par lettre (LRAR ou via la plateforme PLACE). La non-reconduction du marché n'ouvre droit au profit de son titulaire à aucune indemnité ni à aucun dédommagement. Le titulaire est tenu par ses obligations contractuelles jusqu'à la fin de la période de validité du marché en cours. L'accord cadre ne comporte pas de seuil minimum et comporte un seuil maximum de HT sur la durée ferme du marché (soit 24 mois) ainsi qu'un seuil maximum de 100 000 Euros HT pour la période reconduite (période de 24 mois). Ce seuil maximum correspond au budget maximum de l'Université sur l'année. - Valeur estimée du lot 02 (information non contractuelle) : 50 000 Euros HT/par an La description des prestations est décrite dans le CCTP. Les prestations s'exécutent sur les sites indiqués à l'annexe 1 du CCAP.

**Identifiant interne** : LOT-0002

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ): 71313410 Évaluation des risque et dangers pour la construction

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ): 71335000 Études techniques

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ): 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

**Options** :

**Description des options** : Conformément à l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique, des marchés de services ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titre du marché initial

pourront être passés auprès du titulaire du marché (lot) concerné. - Ce marché peut faire l'objet de reconduction(s) comme indiqué dans la description du lot ci-dessus.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 200,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 400,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Description :** C'est un marché qui fera l'objet d'une relance régulière à la fin du présent marché car c'est un besoin constant de l'administration.

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** La "Valeur maximale de l'accord-cadre" susmentionnée tient compte de la durée totale du marché (reconduction comprise). La durée renseignée dans la partie "durée estimée" comprend la durée totale du marché (reconduction comprise) conformément à ce qui est indiqué dans la partie relative à la description du lot. Le nombre de participants maximal à l'accord-cadre n'est pas limité. La mention "9999" est présente à titre indicative.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection :** Avis

**Critère :** Chiffre d'affaires annuel général

**Description :** Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

**Critère :** Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

**Description :** Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

**Critère :** Références sur des services spécifiés

**Description :** Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

**Critère :** Effectif moyen annuel

**Description** : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

**Critère** : Nombre de cadres

**Description** : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

**Critère** : Certificats délivrés par des organismes indépendants concernant les normes d'assurance qualité

**Description** : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : Description : « Critère 1 : Prix des prestations (sur 55 points) Pour plus amples informations : cf. article 10 du Règlement de la Consultation (RC).

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (décimal, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 0.5

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Description : « Critère 2 : Valeur technique de l'offre (sur 45 points) Ce critère contient 3 sous-critères. Pour plus amples informations : cf. article 10 du Règlement de la Consultation (RC).

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (décimal, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 0.5

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2719183&orgAcronyme=f2h>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2719183&orgAcronyme=f2h>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 23/06/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 5 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 9999

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Marseille

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : -le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat \* en le consultant sur place à l'Université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section 8.1 "ORG-0001". \* Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA). Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca, 13002, Marseille, F, Téléphone : +33 491134813, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, Adresse internet : <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Université d'aix marseille

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Université d'aix marseille

**Organisation qui traite les offres :** Université d'aix marseille

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003**

**Titre :** Diagnostics immobiliers règlementaires pour les bâtiments des communes suivantes : Avignon/Salon/Arles

**Description :** Le présent marché a pour objet le diagnostics immobiliers règlementaires (amiante, HAP, plomb et termites) pour l'ensemble du patrimoine immobilier d'Aix-Marseille Université Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande en application des dispositions des articles L2125-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique (il s'agit de la nouvelle dénomination du « marché à bon de commande conclu avec un opérateur économique »). Il s'agit d'un marché reconductible (Article R2112-4 du Code de la Commande Publique) Il s'agit d'un marché reconductible (Pour l'ensemble des lots) au sens de l'article (Article R2112-4 du Code de la Commande Publique) Le marché prend effet à la date de réception de sa notification par le titulaire pour une période initiale de 12 mois fermes. Il pourra ensuite être reconduit par période de 12 mois par tacite reconduction de l'université sans que sa durée totale n'excède 48 mois. Si le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché, il informe le titulaire de sa décision au plus tard 2 mois avant la fin de validité du marché par lettre (LRAR ou via la plateforme PLACE). La non-reconduction du marché n'ouvre droit au profit de son titulaire à aucune indemnité ni à aucun dédommagement. Le titulaire est tenu par ses obligations contractuelles jusqu'à la fin de la période de validité du marché en cours. L'accord cadre ne comporte pas de seuil minimum et comporte un seuil maximum de HT sur la durée ferme du marché (soit 24 mois) ainsi qu'un seuil maximum de 30 000 Euros HT pour la période reconduite (période de 24 mois). Ce seuil maximum correspond au budget maximum de l'Université sur l'année. - Valeur estimée du lot 02 (information non contractuelle) : 15 000 Euros HT/par an La description des prestations est décrite dans le CCTP. Les prestations s'exécutent sur les sites indiqués à l'annexe 1 du CCAP.

**Identifiant interne :** LOT-0003

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71313410 Évaluation des risque et dangers pour la construction

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71335000 Études techniques

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

**Options :**

**Description des options :** Conformément à l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique, des marchés de services ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titre du marché initial pourront être passés auprès du titulaire du marché (lot) concerné. - Ce marché peut faire l'objet de reconduction(s) comme indiqué dans la description du lot ci-dessus.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Vaucluse ( FRL06 )

**Pays :** France

## **Informations complémentaires :**

### **5.1.3 Durée estimée**

**Durée : 48 Mois**

### **5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA : 60,000 Euro**

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 120,000 Euro**

### **5.1.6 Informations générales**

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Description :** C'est un marché qui fera l'objet d'une relance régulière à la fin du présent marché car c'est un besoin constant de l'administration.

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires :** La "Valeur maximale de l'accord-cadre" susmentionnée tient compte de la durée totale du marché (reconduction comprise). La durée renseignée dans la partie "durée estimée" comprend la durée totale du marché (reconduction comprise) conformément à ce qui est indiqué dans la partie relative à la description du lot. Le nombre de participants maximal à l'accord-cadre n'est pas limité. La mention "9999" est présente à titre indicative.

### **5.1.9 Critères de sélection**

**Sources des critères de sélection :** Avis

**Critère :** Chiffre d'affaires annuel général

**Description :** Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

**Critère :** Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

**Description :** Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

**Critère :** Références sur des services spécifiés

**Description :** Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

**Critère :** Effectif moyen annuel

**Description :** Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

**Critère :** Nombre de cadres

**Description :** Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

**Critère** : Certificats délivrés par des organismes indépendants concernant les systèmes ou normes de gestion environnementale

**Description** : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : Description : « Critère 1 : Prix des prestations (sur 55 points) Pour plus amples informations : cf. article 10 du Règlement de la Consultation (RC).

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (décimal, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 0.5

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Description : « Critère 2 : Valeur technique de l'offre (sur 45 points) Ce critère contient 3 sous-critères. Pour plus amples informations : cf. article 10 du Règlement de la Consultation (RC).

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (décimal, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 0.5

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2719183&orgAcronyme=f2h>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2719183&orgAcronyme=f2h>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 23/06/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 5 Mois

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée : non**

**Le paiement en ligne sera utilisé : oui**

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants : 9999**

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Marseille

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : -le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat \* en le consultant sur place à l'Université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section 8.1 "ORG-0001". \* Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA). Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca, 13002, Marseille, F, Téléphone : +33 491134813, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, Adresse internet : <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Université d'aix marseille

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Université d'aix marseille

**Organisation qui traite les offres :** Université d'aix marseille

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

**Titre :** Diagnostics immobiliers réglementaires pour les bâtiments de la communes de Dignes les bains.

**Description :** Le présent marché a pour objet le diagnostics immobiliers réglementaires (amiante, HAP, plomb et termites) pour l'ensemble du patrimoine immobilier d'Aix-Marseille Université Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande en application des dispositions des articles L2125-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique (il s'agit de la nouvelle dénomination du « marché à bon de commande conclu avec un opérateur économique »). Il s'agit d'un

marché reconductible (Article R2112-4 du Code de la Commande Publique) Il s'agit d'un marché reconductible (Pour l'ensemble des lots) au sens de l'article (Article R2112-4 du Code de la Commande Publique) Le marché prend effet à la date de réception de sa notification par le titulaire pour une période initiale de 12 mois fermes. Il pourra ensuite être reconduit par période de 12 mois par tacite reconduction de l'université sans que sa durée totale n'excède 48 mois. Si le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché, il informe le titulaire de sa décision au plus tard 2 mois avant la fin de validité du marché par lettre (LRAR ou via la plateforme PLACE). La non-reconduction du marché n'ouvre droit au profit de son titulaire à aucune indemnité ni à aucun dédommagement. Le titulaire est tenu par ses obligations contractuelles jusqu'à la fin de la période de validité du marché en cours. L'accord cadre ne comporte pas de seuil minimum et comporte un seuil maximum de HT sur la durée ferme du marché (soit 24 mois) ainsi qu'un seuil maximum de 30 000 Euros HT pour la période reconduite (période de 24 mois). Ce seuil maximum correspond au budget maximum de l'Université sur l'année. - Valeur estimée du lot 02 (information non contractuelle) : 15 000 Euros HT/par an La description des prestations est décrite dans le CCTP. Les prestations s'exécutent sur les sites indiqués à l'annexe 1 du CCAP.

**Identifiant interne :** LOT-0004

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71313410 Évaluation des risque et dangers pour la construction

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71335000 Études techniques

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

**Options :**

**Description des options :** Conformément à l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique, des marchés de services ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titre du marché initial pourront être passés auprès du titulaire du marché (lot) concerné. - Ce marché peut faire l'objet de reconduction(s) comme indiqué dans la description du lot ci-dessus.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-de-Haute-Provence ( FRL01 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 600,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 120,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

## **Il s'agit d'un marché récurrent**

**Description** : C'est un marché qui fera l'objet d'une relance régulière à la fin du présent marché car c'est un besoin constant de l'administration.

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires** : La "Valeur maximale de l'accord-cadre" susmentionnée tient compte de la durée totale du marché (reconduction comprise). La durée renseignée dans la partie "durée estimée" comprend la durée totale du marché (reconduction comprise) conformément à ce qui est indiqué dans la partie relative à la description du lot. Le nombre de participants maximal à l'accord-cadre n'est pas limité. La mention "9999" est présente à titre indicative.

### **5.1.9 Critères de sélection**

**Sources des critères de sélection** : Avis

**Critère** : Chiffre d'affaires annuel général

**Description** : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

**Critère** : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

**Description** : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

**Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

**Critère** : Effectif moyen annuel

**Description** : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

**Critère** : Nombre de cadres

**Description** : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

**Critère** : Certificats délivrés par des organismes indépendants concernant les normes d'assurance qualité

**Description** : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

### **5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : Description : « Critère 1 : Prix des prestations (sur 55 points) Pour plus amples informations : cf. article 10 du Règlement de la Consultation (RC).

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (décimal, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 0.5

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Description : « Critère 2 : Valeur technique de l'offre (sur 45 points)  
Ce critère contient 3 sous-critères. Pour plus amples informations : cf. article 10  
du Règlement de la Consultation (RC).

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (décimal, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 0.5

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2719183&orgAcronyme=f2h>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2719183&orgAcronyme=f2h>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 23/06/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 5 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 9999

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Marseille

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : -le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat \* en le consultant sur place à l'Université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section 8.1 "ORG-0001". \* Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA). Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca, 13002, Marseille, F, Téléphone : +33 491134813, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, Adresse internet : <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Université d'aix marseille

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Université d'aix marseille

**Organisation qui traite les offres :** Université d'aix marseille

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

**Titre :** Diagnostics immobiliers règlementaires pour les bâtiments de la commune de GAP.

**Description :** Le présent marché a pour objet le diagnostics immobiliers règlementaires (amiante, HAP, plomb et termites) pour l'ensemble du patrimoine immobilier d'Aix-Marseille Université Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande en application des dispositions des articles L2125-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique (il s'agit de la nouvelle dénomination du « marché à bon de commande conclu avec un opérateur économique »). Il s'agit d'un marché reconductible (Article R2112-4 du Code de la Commande Publique) Il s'agit d'un marché reconductible (Pour l'ensemble des lots) au sens de l'article (Article R2112-4 du Code de la Commande Publique) Le marché prend effet à la date de réception de sa notification par le titulaire pour une période initiale de 12 mois fermes. Il pourra ensuite être reconduit par période de 12 mois par tacite reconduction de l'université sans que sa durée totale n'excède 48 mois. Si le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché, il informe le titulaire de sa décision au plus tard 2 mois avant la fin de validité du marché par lettre (LRAR ou via la plateforme PLACE). La non-reconduction du marché n'ouvre droit au profit de son titulaire à aucune indemnité ni à aucun dédommagement. Le titulaire est tenu par ses obligations contractuelles jusqu'à la fin de la période de validité du marché en cours. L'accord cadre ne comporte pas de seuil minimum et comporte un seuil maximum de HT sur la durée ferme du marché (soit 24 mois) ainsi qu'un seuil maximum de 24 000 Euros HT pour la période reconduite (période de 24 mois). Ce seuil maximum correspond au budget maximum de l'Université sur l'année. - Valeur estimée du lot 02 (information non contractuelle) : 12 000 Euros HT/par an La description des

prestations est décrite dans le CCTP. Les prestations s'exécutent sur les sites indiqués à l'annexe 1 du CCAP.

**Identifiant interne** : LOT-0005

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 71313410 Évaluation des risque et dangers pour la construction

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 71335000 Études techniques

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

**Options** :

**Description des options** : Conformément à l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique, des marchés de services ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titre du marché initial pourront être passés auprès du titulaire du marché (lot) concerné. - Ce marché peut faire l'objet de reconduction(s) comme indiqué dans la description du lot ci-dessus.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Hautes-Alpes ( FRL02 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 48 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 36,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 96,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Description** : C'est un marché qui fera l'objet d'une relance régulière à la fin du présent marché car c'est un besoin constant de l'administration.

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Informations complémentaires** : La "Valeur maximale de l'accord-cadre" susmentionnée tient compte de la durée totale du marché (reconduction comprise). La durée renseignée dans la partie "durée estimée" comprend la durée totale du marché

(reconduction comprise) conformément à ce qui est indiqué dans la partie relative à la description du lot. Le nombre de participants maximal à l'accord-cadre n'est pas limité. La mention "9999" est présente à titre indicative.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection :** Avis

**Critère :** Chiffre d'affaires annuel moyen

**Description :** Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

**Critère :** Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

**Description :** Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

**Critère :** Références sur des services spécifiés

**Description :** Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

**Critère :** Effectif moyen annuel

**Description :** Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

**Critère :** Nombre de cadres

**Description :** Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

**Critère :** Certificats délivrés par des organismes indépendants concernant les normes d'assurance qualité

**Description :** Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de la consultation.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Description : « Critère 1 : Prix des prestations (sur 55 points) Pour plus amples informations : cf. article 10 du Règlement de la Consultation (RC).

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (décimal, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 0.5

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Description : « Critère 2 : Valeur technique de l'offre (sur 45 points) Ce critère contient 3 sous-critères. Pour plus amples informations : cf. article 10 du Règlement de la Consultation (RC).

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (décimal, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 0.5

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2719183&orgAcronyme=f2h>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

##### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2719183&orgAcronyme=f2h>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 23/06/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 5 Mois

##### Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

#### 5.1.15 Techniques

##### Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 9999

##### Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Marseille

**Informations relatives aux délais de recours** : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : -le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de

leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat \* en le consultant sur place à l'Université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section 8.1 "ORG-0001". \* Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA). Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca, 13002, Marseille, F, Téléphone : +33 491134813, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, Adresse internet : <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : Université d'aix marseille

**Organisation qui reçoit les demandes de participation** : Université d'aix marseille

**Organisation qui traite les offres** : Université d'aix marseille

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Université d'aix marseille

**Numéro d'enregistrement** : 13001533200013

**Adresse postale** : 58 boulevard Charles Livon

**Ville** : Marseille cedex 7

**Code postal** : 13284

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : karina.luciani@univ-amu.fr

**Téléphone** : 0486090884

**Adresse internet** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

### 8.1 ORG-0005

**Nom officiel** : Tribunal Administratif de Marseille

**Numéro d'enregistrement** : 17130005600024

**Adresse postale** : 31 rue Jean François Leca

**Ville** : Marseille

**Code postal :** 13002

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-marseille@juradm.fr

**Téléphone :** 0491134813

**Télécopieur :** 0491811387

**Adresse internet :** <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

#### 8.1 ORG-0007

**Nom officiel :** Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur

**Numéro d'enregistrement :** 17130000700019

**Adresse postale :** Place Félix-Baret CS 80001

**Ville :** Marseille cedex 06

**Code postal :** 13006

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Comité Consultatif Inter Régional de Règlement Amiable Secrétariat général pour les affaires régionales

**Adresse électronique :** catherine.pietri@paca.gouv.fr

**Téléphone :** 0484354554

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier :** 6495d8ae-0140-4f4a-a303-57c0cbfc5b32-01

**Principale raison de la modification :** Correction par l'acheteur

**Description :** Modification de la Date limite de réception des offres (BT-131(d)-Lot) qui est prolongé de 3 semaines avec une nouvelle Date de limite de réception des offres au 23/06/2025. Les documents de la consultation suivants ont été modifiés : - le RC - le CCAP - le CCTP - le DC2

#### 10.1 Modification

**Identifiant de la section :** LOT-0001

**Identifiant de la section :** LOT-0002

**Identifiant de la section :** LOT-0003

**Identifiant de la section :** LOT-0004

**Identifiant de la section** : LOT-0005

**Description des modifications** : La date limite de remise des offres a été modifiée pour les 5 lots.

**Les documents de marché ont été modifiés le** : 22/05/2025

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 2b1f1d7e-b20c-4681-a6fd-aa3d35ea9984 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 22/05/2025 à 17:48

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 22/05/2025